

NOTE CONCEPTUELLE: SESSION 7

Renforcer le dialogue dans les situations de fragilité et de conflit

Mardi, 13 Décembre 2022, 15:30 – 17:00 HEC

Contexte

Les États fragiles sont exposés au risque de se voir marginalisés en matière de progrès et de développement durable. En effet, la plupart des partenaires au développement bilatéraux ont une présence limitée dans ces États. La part humanitaire des engagements des partenaires au développement est particulièrement importante dans ces contextes de crise. Cela restreint les capacités et les moyens pour ces partenaires d'appréhender la complexité des contextes lorsque les sources de fragilité sont multiples et connectées entre elles. Cette complexité justifie davantage la nécessité d'investir dans une action conjointe, cohérente et complémentaire afin de tirer parti des partenariats avec les acteurs du développement tant internationaux que nationaux.

Or, ces acteurs sont davantage confrontés au défi de la mise en œuvre des principes de la coopération efficace au développement. Dans certains cas où l'autorité et la légitimité de l'État sont faibles, les principes d'appropriation nationale et de travail avec les institutions de l'État peuvent être difficiles à appliquer par les Partenaires au développement. De plus, l'alignement sur les priorités nationales peut être remis en question par des problèmes de la persistance de conflits, l'absence d'un plan de développement national, ou le manque de capacité ou d'incitation du secteur public à définir des cadres de résultats ou à fixer des priorités.

Ces contraintes inhibent la réalisation de conditions pour des résultats de développement durable avec un risque criant de laisser plusieurs personnes de côté. C'est pourquoi, les États fragiles constituent une priorité absolue pour les acteurs de la coopération au développement. Le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles a entériné cet objectif en tant qu'un consensus international sur les modalités de partenariat pour faire face à la fragilité, tel qu'exprimé dans les conclusions et recommandations du Groupe de haut niveau sur les États fragiles¹ en Afrique.

Selon le New Deal, dans les contextes fragiles ou touchés par des conflits, les partenariats de coopération au développement doivent s'établir sur la base d'une confiance mutuelle. Parallèlement à d'autres normes, l'application des principes d'efficacité de la coopération au développement aide à instaurer cette confiance. Le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles reconnaît que les États sortant d'un conflit ou menacés par un conflit ont besoin d'une approche des partenariats et des engagements différents de celles conçues pour les environnements moins fragiles.

Sur la base du New Deal, des acteurs ont pu renseigner les plans nationaux (au Libéria), procéder à l'évaluation et au suivi (en République démocratique du Congo (RDC)), autonomiser le gouvernement et améliorer l'efficacité de l'aide (au Libéria, en Sierra Leone, au Timor-Leste)². Toutefois, pour leur réussite, ces partenariats de coopération au développement doivent s'établir sur la base d'une confiance mutuelle.

L'établissement de cette confiance entre les parties prenantes s'avère indispensable car les demandes d'inclusion et d'équité s'illustrent parmi les sources de la fragilité - en dehors des dimensions économiques,

¹ African Development Strategy for "Addressing fragility and building resilience in africa: group strategy". The High-Level Panel on Fragile States in Africa was established on the initiative of President Kaberuka of the African Development Bank (AfDB).

² Synthèse de l'examen Indépendant du New Deal, Executive Summar, Center on Cooperation International, Sarah Hearn, https://cic.nyu.edu/sites/default/files/new_deal_engagement_exec_summ_hearn_apr14_fr.pdf

sociales, politiques et environnementales - comme d'importants facteurs favorables à la fragilité. En conséquence, le dialogue inclusif pour ne laisser personne pour compte constitue sans aucun doute une perspective pour la mise en œuvre de l'efficacité du développement dans les contextes fragiles. Mais quelles sont les contraintes pour maintenir le dialogue inclusif dans les contextes fragiles ? Comment l'application des principes de l'efficacité du développement peut-elle renforcer en retour la confiance et la sortie de cycle de conflits et de fragilité ? Quelles sont les orientations possibles pour l'amélioration et l'efficacité du dialogue au niveau national tenant compte des spécificités des contextes fragiles et la résilience en tant que facteur de confiance ?

But de la session

La session vise à rendre compte de la spécificité des contextes fragiles pour l'application des principes de l'efficacité de la coopération au développement et à rappeler que la lutte contre les fragilités représente un enjeu majeur et mondial. Dans un deuxième temps, la session ambitionne de proposer des solutions, dans l'application des principes de l'efficacité du développement, pour la promotion de la paix la prévention des crises et la sortie des situations de fragilité et de conflits. Ces solutions sont issues des bonnes pratiques identifiées par l'ensemble des acteurs du développement.

Objectifs

L'objectif principal est d'approfondir la réflexion sur les mécanismes de partenariat et dialogue inclusif afin de renforcer l'efficacité de la coopération au développement et pour construire des États résilients et pacifiés.

Les objectifs spécifiques sont :

- Discuter entre parties prenantes des expériences des contraintes sur le maintien du dialogue inclusif pour ne laisser personne pour compte dans les situations de conflits
- Mener un débat sur les manières dont l'application de l'efficacité du développement peut contribuer à renforcer la confiance ainsi que les facteurs de succès et la gestion de risque concourant à la sortie des cycles de conflits et de fragilité
- Proposer des orientations pour l'amélioration et l'effectivité du dialogue au niveau national tenant compte des spécificités des contextes fragiles en tant que facteur de confiance.

Résultats escomptés

- Les contraintes sur le maintien du dialogue inclusif pour ne laisser personne pour compte dans les situations de conflits sont identifiées et discutées
- Un débat est mené sur l'apport des principes de l'efficacité du développement comme facteurs de succès et la gestion des risques concourant à la sortie des cycles de conflits et de fragilité.
- Des orientations sont proposées pour l'amélioration et l'effectivité du dialogue comme facteur de confiance entre les parties-prenantes au niveau national tenant compte des spécificités des contextes et des leçons dix ans après le new Deal et des processus existants comme le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS) en tant que plateforme dédiée à appuyer ces efforts.

Produits fournis

- Appel à la mise en œuvre et au suivi des principes de l'efficacité de la coopération au développement notamment le New Deal dans les contextes fragiles et conflits dans un document de synthèse.

Format

La durée du débat sera limitée à 01 heure 25 minutes. Le Modérateur introduit l'allocution d'ouverture du Président de session (05 minutes) et les interventions des panélistes (06 min x 6 = 36 minutes). Suivra un débat interactif (36 minutes) animé par le modérateur comprenant les interventions du public (6 x 3 min =18 minutes) et les réactions des panélistes (6 x 3 min =18 minutes). Enfin, le modérateur procède à la synthèse des discussions débouchant sur l'appel à l'action (08 minutes).

Format : Style « Classe » (les panélistes sont tous assis au podium chacun avec son fauteuil et sa table, le modérateur est au milieu, les participants en face comme en classe).

Contacts de la session

M. Aymeric Misoni Lwanzo, Conseiller à la coopération, Ministère du Plan, RDC, aymericmisoni@gmail.com

M. Thierry Maurille Setonde Somakpo, Conseiller à la co-président de la GPEDC, Ministère du Plan, RDC, thierrysomakpo@yahoo.fr -- Secrétariat: Ashley.PALMER@oecd.org; paul.farran@undp.org